

Procès-verbal Conseil d'école n°4 (année scolaire 2015-2016).
Ecole primaire Jacques Prévert CORMERY
Le 9 juin 2016

Présents :

Représentants parents : Mme Besnault-Hoffmann - M. Bugnicourt - Mme Debarnot -
- Mme Imbert - M. Leclerc - Mme Moisan -

Représentant municipalité : Mme Audoin, *Adjointe au Maire de Cormery*.

DDEN : M. Meunier.

Membres du RASED : Mme Corbel.

Enseignants : M. Bernard – Mme Dufour – Mme Fenayon (*Directrice*) – Mme Garrabé –
Mme Guindeuil – Mme Fointint– Mme Migné - M. Pelluard -

Absents excusés :

M. Campagne, *Maire de Cormery*.

Mme Alvarez Flores, *Adjointe chargée des affaires scolaires*.

Mme Delafont : *Inspectrice de l'Education Nationale*.

Mme Guindeuil est désignée secrétaire de séance.

Approbation des procès-verbaux des derniers conseils d'école

Le procès-verbal du jeudi 3 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.
Le procès-verbal du jeudi 19 mai 2016 est également approuvé à l'unanimité.

Le bilan des projets engagés liés aux axes du projet d'école.

Le projet d'école rédigé en 2015 s'applique jusqu'en 2018.

Concernant l'axe 1, favoriser la réussite de tous les élèves :

-des évaluations communes en langage ont été proposées aux élèves de MS répartis dans deux classes différentes.

-Dans le cadre des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) l'aide aux élèves sur une difficulté particulière a été privilégiée.

-Des aménagements adaptés en prenant en compte les difficultés et réussites d'un élève ont été proposés par la mise en œuvre dans chaque classe de PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative).

A propos de l'axe 2, travailler en équipe pour assurer la continuité des apprentissages de la maternelle au collège :

-un décroisement a eu lieu toute l'année entre certaines classes afin que les élèves d'un même niveau soient réunis pour les apprentissages en histoire et géographie.

-L'équipe enseignante s'est réunie le 14 mars en Conseil de cycles II et III pour harmoniser les outils qui vont suivre les élèves au cours de leur scolarité à l'école de Cormery.

Pour l'axe 3, créer un climat scolaire favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des élèves :

-*Le développement des valeurs morales et civiques est recherché.*

Passation du permis piéton pour tous les élèves de CE2 qui l'ont tous obtenu. Passation du permis Internet pour tous les élèves de CM2 qui ont tous réussi. L'APER (Attestation de Première Education à la Route) est remise aux élèves de la classe de CM1-CM2.

L'école a participé aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et 8 mai.
Les élèves se sont investis dans un projet collectif autour d'un thème commun : l'eau.
Ce sujet réunit les écoliers autour de la préparation de la fête de l'école.
-Favoriser l'ouverture culturelle, sportive et numérique.
Tous les élèves de l'école ont assisté aux projections d'Ecole et Cinéma ou de Maternelle au Cinéma.
Mise en place d'un ENT (Espace Numérique de Travail) dans la classe de CM1-CM2.
-Favoriser les relations avec les parents.
L'école a ouvert ses portes pour présenter des travaux littéraires le mardi 3 mai 2016.

Le bilan des actions, des manifestations, des événements.

Mme Dufour :

L'organisation d'un carnaval entre les classes de maternelle le mercredi 30 mars a été très réussie.

Le décloisonnement entre les élèves de MS et GS durant quatre après-midi pour découvrir des jeux de société avec l'aide des élèves de CM2 fut très enrichissant.

Mme Migné :

La sortie à la Ferme de la Duterie pour les classes de maternelle fut une destination adaptée et une journée bien organisée. Les enfants ont nourri les poules, les moutons et les vaches. Ils ont découvert la traite des vaches et la fabrication du beurre.

M. Pelluard :

Dans le cadre de la liaison GS-CP, le 15 juin, les GS iront découvrir la classe de CP pendant que les CP feront des travaux d'arts visuels avec l'enseignante de GS.

Mme Garrabé :

La visite de l'aquarium à Lussault-sur-Loire n'a pas pu avoir lieu du fait de la zone de vigilance pour inondations et crues. Le choix d'une date de report est en cours.

Mme Fenayon :

Lundi 13 juin les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 iront au château du Clos Lucé à Amboise où ils pourront visiter le château, le parc et participer à un atelier « Ponts » sur la découverte de l'architecture.

Mme Guindeuil :

La sortie vélo annulée le jeudi 2 juin 2016 est reportée au mardi 28 juin 2016.

La liaison CM2-6^{ème} EPS se fera le 27 juin 2016.

Les élèves de CM1-CM2 rencontreront la classe de CE2-CM1-CM2 de Courçay le jeudi 30 juin pour un tournoi de handball.

Le bilan de la coopérative scolaire.

L'ensemble des projets réalisés par l'école primaire pour l'année 2015-2016 s'élève à 5 139€.

Le solde de la coopérative était de 3 015€ au 1^{er} septembre 2015. Il est de 1 683€ au 9 juin 2016.

Le versement volontaire des familles en début d'année, leur soutien dans la vente des cases pour le loto de Noël, la subvention de 1 000 euros versée par l'Association de parents d'élèves GPE et la vente des photos de classe qui a créé une recette de 1 100 € permettent de couvrir les frais engagés.

La demande de subvention de 1 298 € adressée à M. le Maire le 28 janvier 2016 n'a pas été honorée par la Municipalité.

Aucune participation financière supplémentaire n'a été demandée aux familles pour les sorties de fin d'année.

M. le DDEN soumet aux membres de l'Association de parents d'élèves GPE la possibilité de demander une subvention auprès du Conseil Général.

Les temps périscolaires :

La restauration scolaire

A la remarque des parents d'élèves sur la qualité des repas servis depuis le changement de prestataire la Municipalité répond qu'il n'y aura pas de changement de fournisseur. Des conseillers municipaux mangent une fois par semaine au restaurant scolaire et n'ont pas constaté un problème de qualité.

Cependant la Mairie souhaite au cours d'une rencontre avec le fournisseur, prévue dans la semaine du 20 juin, demander une plus grande variété des fromages, des desserts.

Les parents peuvent venir en tant qu'observateurs pour voir comment se déroule un repas. Ils peuvent également aller déjeuner après avoir acheté leur ticket auprès de la mairie.

Les parents d'élèves pensent qu'une enquête auprès des enfants qui sont utilisateurs est indispensable. La qualité n'est pas nécessairement remise en cause mais plutôt la présentation des plats en sauce où la viande et les légumes sont mélangés.

Les jeux sur la pause méridienne

Les parents expriment le souhait que des jeux soient à la disposition des enfants sur la pause méridienne.

La Municipalité répond que les salles d'arts plastiques seront ouvertes dès la rentrée et des jeux seront fournis. Un adulte assurera la surveillance de cet espace.

A l'extérieur des ballons seront mis à disposition et des jouets qui seront loués et renouvelés tous les quinze jours. Un animateur de l'ESVV (Entente Sportive de la Vallée Verte) ainsi qu'un bénévole surveilleront la cour.

En cas de défection d'un personnel des élus assureraient le remplacement.

L'annonce de la surveillance de la cour par une personne bénévole a suscité des réactions de la part des autres membres du Conseil d'école. Au Conseil d'Ecole du 19 mai la Municipalité avait fait part du souhait d'embaucher une personne.

La possibilité d'accueillir des enfants dans la salle de motricité en cas de pluie est avancée. Cette question devra être abordée entre les enseignants et la Municipalité car l'équipe enseignante réfléchit à proposer le temps de repos des MS dans la salle de motricité avant 13h30 (en cas d'allongement de la pause méridienne).

Concernant le cercle de panier de basket (point abordé aux deux premiers conseils d'école). Le fournisseur ne dispose pas de la notice nécessaire à l'installation et refuse le remboursement de l'article. Ainsi le souhait d'installer le cercle de panier de basket et qu'un organisme sollicité par la Mairie valide un certificat de conformité est avancé.

L'organisation des NAP année 2016-2017 :

Les NAP suivront la même organisation que l'année 2015-2016. Beaucoup d'activités perdurent. Le comité handisport interviendra une heure, l'activité football sera présentée par l'animateur de l'ESVV.

La participation aux activités reste gratuite.

La Municipalité invite les familles à une réunion de présentation des NAP 2016-2017 le jeudi 16 mai à 19h00 dans le restaurant scolaire (un mot a été transmis aux enfants par le biais du cahier de liaison).

M. le DDEN explique que l'école pourrait bénéficier de jeunes en service civique comme cela se fait dans une commune avoisinante. La demande est à faire par l'école.

La rentrée 2016

Les effectifs connus au 9 juin 2016 sont les suivants :

PS 16 ; MS 29 ; GS 23 ; CP 31 ; CE1 24 ; CE2 15 ; CM1 18 et CM2 24 soit 180 élèves.

La répartition de ces effectifs sera communiquée par affichage la veille de la rentrée.

Les personnels :

Les enseignants présents à la rentrée et titulaires d'une classe seront Mme Boéro, Mme Dufour, Mme Fenayon, Mme Guindeuil, Mme Jaunâtre, M. Pelluard et Mme Rimbault.

Mme Garrabé ne sera plus présente dans l'école.

D'autres enseignants seront nommés fin juin pour assurer la décharge de Direction et compléter les temps partiels de Mmes Guindeuil, Boéro et M. Pelluard.

Les horaires :

Le changement des horaires de l'école a été voté en conseil municipal. M. Le maire doit faire la demande auprès de l'IA-DASEN qui consultera Mme l'Inspectrice de la circonscription.

Selon la Municipalité qui a échangé avec elle à ce sujet aucune objection de la part de Mme l'Inspectrice n'a été émise.

Le jour de la rentrée

Judi 1^{er} septembre 2016 toutes les familles (sauf celles qui ont un enfant en PS) seront accueillies à 8h50 (ou 8h20 si le changement d'horaires est réalisé) dans la grande cour afin de présenter les classes et les enseignants.

L'École souhaite joindre à ce rendez-vous M. le Maire, le personnel du restaurant scolaire, le personnel de La Farandole, les représentants de parents d'élève et le Président de l'Association de parents d'élèves.

Les familles des enfants scolarisés en PS seront attendues directement côté maternelle où elles seront accueillies par l'enseignant et l'ATSEM de la classe.

La liste de fournitures

Le principe de gratuité de l'école s'applique sur le matériel collectif, les fournitures scolaires individuelles peuvent être à la charge des familles.

En prenant appui sur la liste modèle proposée par le Ministère de l'Education nationale, une liste de fournitures à demander aux familles pour la rentrée 2016 a été composée.

Chaque liste pour les cinq niveaux de classes élémentaires est lue et approuvée.

Les élections des représentants de parents d'élèves.

L'organisation des élections nécessite la mise en place d'une commission électorale composée du directeur d'école, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'Education Nationale et éventuellement d'un représentant de la collectivité locale.

L'information est communiquée pour désigner avant la fin de l'année scolaire la composition de la commission. Ceci permettra d'élaborer dans de bonnes conditions le calendrier et le déroulement des élections dès la rentrée.

Les travaux et aménagements

- Les Pigeons :

Les parents d'élèves exposent la situation suivante : « Malgré les chiffres annoncés par la Mairie lors du dernier conseil d'école sur la capture des pigeons sur l'ensemble de la commune, les pigeons continuent à sévir dans la cour de l'école et sur la tête de nos enfants. Il est évident que l'action menée par la commune est inefficace, il suffit de passer dans la cour pour voir les dégâts sur les bâtiments, les marches où les enfants s'assoient, sans compter la gêne des enfants quand ils opèrent sur leur tête. Devons-nous prendre contact avec le comité d'hygiène pour que la commune adopte une solution efficace face à cette insalubrité ? »

L'École souligne que les pigeons envahissent l'espace scolaire.

La Municipalité répond que lundi 7 juin une personne agréée par la préfecture et qui œuvre pour la dé pigeonnisation est venue sur place. Des cages vont être posées sur le toit de l'école maternelle avec un paravent. L'installation de cache moineaux sous les toits des bâtiments de l'école a également été préconisée. Un planning d'intervention n'a pas encore été établi avec cet intervenant. Il enverra un devis qui sera accepté quel que soit le montant afin que la rentrée se fasse avec le moins de pigeons possible.

Les Représentants de parents d'élèves soulignent que ces dispositions arrivent tardivement alors que le problème a été évoqué dès le premier Conseil d'école.

La rénovation des toilettes :

Les travaux se feront durant l'été 2016. Lorsqu'ils démarreront il n'y aura plus d'enfants dans l'école. La date du début des travaux n'est pas communiquée. Les contrats ne sont pas signés.

Pour ne pas avoir besoin de lancer une procédure d'appel d'offre, les travaux seront scindés en deux : les toilettes des filles et les toilettes des garçons.

Un maçon, un plombier et un électricien effectueront la rénovation. Il n'y aura pas de maître d'œuvre. Les artisans se sont basés sur des documents fournis par la mairie.

Les vitres :

Les vitres seront nettoyées pour la rentrée : une partie par le personnel communal et une autre par une entreprise de nettoyage pour les vitres en hauteur.

La sonnerie à l'entrée de l'école et le verrouillage du portillon :

L'achat d'un vidéophone a été validé et la pose dans le bureau de Direction se fera durant la période des vacances scolaires d'été.

Le verrouillage du portillon n'est toujours pas effectif. La fermeture de l'école sur le temps scolaire ne peut alors pas être systématique. Un serrurier est venu et va changer un dispositif pour qu'à la rentrée le portillon soit verrouillé.

La fermeture manuelle du grand portail rouge à différents moments de la journée est évoquée.

L'achat de matériel numérique :

L'achat d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur a été voté ainsi que celui de 3 ou 4 ordinateurs portables pour la classe mobile.

La commande va être validée par M. Godeau en charge de ce dossier.

L'École explique que le CARM a proposé l'installation de ce matériel neuf.

Ainsi la date de livraison devra être communiquée pour en informer les conseillers en informatique. Par ailleurs le souhait d'avoir ce matériel dès la rentrée est avancé.

L'importance de la maintenance du matériel numérique à disposition dans l'école est exposée.

Lorsqu'un matériel a une panne, un dysfonctionnement une personne pourrait être référente pour intervenir. Cette disposition semble primordiale pour assurer l'entretien et la pérennité du matériel informatique et pour limiter les dépenses engagées.

Autres

- La peinture de la salle de BCD est prévue.
- 5 lits superposés seront achetés pour la rentrée 2016.
- le démoissage de la toiture du préau se fera pendant les vacances scolaires.

Le projet d'un séjour scolaire année 2016-2017.

L'école expose le souhait d'une sortie scolaire sur plusieurs jours pour des élèves de CM au cours de l'année 2016-2017.

Elle rappelle l'importance de ce type de sortie qui permet une rencontre avec des environnements, des événements, des cultures. Elle constitue ainsi, pour les élèves, un réel dépassement et un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective que chacun devrait connaître au moins une fois au cours de sa scolarité.

Le projet pour l'école de CORMERY est une classe de découverte en montagne en hiver.

Le projet est abordé dès le mois de juin pour anticiper l'organisation financière indispensable à la constitution du dossier. Ce dernier (présentant également l'organisation matérielle) devra être remis au plus tard au mois de novembre à Mme l'Inspectrice.

L'école expose le coût moyen de 420 euros par élève.

La participation par famille pourra au maximum être de 200 euros.

Ainsi la somme à déboursier est de 5720 euros (220 x 26 élèves).

Pour la classe de découverte de l'année 2014-2015, l'école a bénéficié des aides de l'OCCE (100€), de la coopérative scolaire (468€), du GPE (800€) du conseil Général (500€) et de la Mairie (1 500€), soit un total de 3 368 euros.

L'école avait réalisé de nombreuses actions pour compléter.

A la question de savoir si l'école obtiendra pour ce futur projet le même soutien qu'en 2014-2015, la Municipalité répond que la demande devra être adressée à M. le Maire pour être ensuite votée en Conseil Municipal.

Pour finir M. le DDEN précise qu'un concours d'orthographe a été organisé par les DDEN d'Indre et Loire et qu'une élève de CM2 de l'école de Cormery a été reçue première au concours. L'ensemble des membres du Conseil d'école adresse ses félicitations à l'heureuse lauréate.

Conseil d'école levé à 21h00.

La secrétaire,
Mme Guindeuil.

La directrice,
Mme Fenayon.